

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 120 (1975)
Heft: 7

Vorwort: Éditorial
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Lors de son assemblée générale, tenue le 25 juin 1975 à Lausanne, l'Association de la Revue Militaire Suisse a élu le divisionnaire Denis Borel à sa présidence pour succéder au colonel EMG André Petitpierre.

Rappelons que l'Association avait été fondée à fin 1968 par les sections et groupements régionaux de langue française de la Société suisse des officiers à un moment où la Revue Militaire Suisse connaissait de graves problèmes financiers. Depuis lors, celle-ci a retrouvé une base solide grâce à l'impulsion et à la gestion à la fois dynamique et prévoyante du premier président de l'Association, le colonel EMG Petitpierre. L'Association lui en exprime toute sa reconnaissance.

Le divisionnaire Borel, issu du corps des officiers instructeurs des troupes mécanisées et légères, était, jusqu'au 30 juin dernier, sous-chef EM logistique au groupement de l'état-major général. Suppléant, depuis le 1^{er} juillet, du directeur de l'Office central de la défense, il est particulièrement bien placé pour connaître tous les problèmes intéressant les lecteurs de la Revue à l'époque que nous vivons.

Ainsi, un officier de carrière, membre de la section neuchâteloise de la Société suisse des officiers, succède à un officier de milice, de la section vaudoise. Ce double fait illustre bien la structure fédéraliste de la Suisse et la collaboration étroite existant entre officiers de milice et officiers instructeurs.

L'Association, heureuse de savoir sa présidence en bonnes mains, est certaine que les officiers romands auront à cœur de développer encore et de faire prospérer leur Revue Militaire Suisse.

Association de la Revue Militaire Suisse